N°230 - Janvier 2012

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

Éditeur responsable : Nicolas Charlier, échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 CHAMPLON - Bureau de dépôt: 6970 TENNEVILLE Administration communale de tenneville

Edito

Bonne et heureuse année 2012 !

L'année 2011 fut riche en rebondissements et en évènements de toute sorte. Révolutions dans le monde arabe, catastrophe nucléaire au Japon, crise de l'euro et crise gouvernementale ont rythmé notre actualité. Sans oublier la dramatique tragédie de Liège qui ne peut que nous faire réagir, que l'on soit étudiant, parent ou simplement citoyen.

Les réformes annoncées par notre nouveau gouvernement reportent bien souvent le coût de la crise financière sur les citoyens, mais aussi sur les communes, un pouvoir très proche du citoyen. Les communes auront certainement en charge les nouveaux services et nous devrons faire plus encore pour notre population.

Cette situation demande aux mandataires communaux de la responsabilité. Nous devrons continuer d'investir, nous devrons continuer de promouvoir les initiatives et les projets en recherchant un maximum de subventions.

Les réflexions en cours dans le cadre de l'élaboration de notre nouveau PCDR (Plan Communal de Développement Rural) contribuent à apporter des solutions aux attentes de nos citoyens. Ces réflexions sur des projets à mener dans les 10 ans permettront à notre commune de mieux avancer, encore.

2012 s'annonce et les réalisations en cours constituent un défi et aussi des promesses d'avenir positives.

C'est pourquoi, au nom de tous les conseillers communaux et de l'ensemble de notre personnel, je vous souhaite une année 2012 remplie de joies, de réussites, de bien-être et surtout de santé.

Bonne année à toutes et tous !

Marc Gauthier, Bourgmestre.

Quels travaux à la maison communale ?

Depuis peu, et pour une courte période, un échafaudage impressionnant encercle la maison communale. De nombreux citoyens s'interrogent sur la nature des travaux qui vont y être menés.

Nous voulons simplement, et il y a urgence, effectuer des travaux d'isolation avec des objectifs d'économiser l'énergie et d'améliorer le confort de tous (vétusté des châssis et bruits liés au trafic de la N4), et en même temps , aménager le 2ème étage et les locaux d'archives en veillant à répondre aux normes de sécurité incendie par la pose d'exutoires de fumée dans les cages d'escaliers.

Nous profiterons également de la présence de cet échafaudage pour renouveler l'ensemble des chenaux défectueux en de multiples endroits et des sous-toitures.

Pour les travaux d'isolation des toitures et le placement de nouveaux châssis (portes et fenêtres), les subsides régionaux ont été sollicités. Coûts des travaux approuvés par le Conseil communal : 131.415,76€ HTVA, avec une subvention de 13.176,00€ pour les travaux d'isolation.

Michel ORBAN,
Echevin des Travaux

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 15 novembre 2011

Marc GAUTHIER, Bourgmestre – Président
Nicolas CHARLIER, Michel ORBAN et Madame Bernadette DUFEY-SIMON , Echevins ;
Madame Anne LAURENT-GREGOIRE, Alphonse PIRSON, Claude WILMET, Madame Christiane NOEL, Christian SIMON, Fernand JORIS et Jean-Pierre VANDINGENEN, Membres
Jacques PAQUAY, secrétaire communal

Le Conseil communal réuni en séance publique;
Entend lecture du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2011.

Le Conseil communal examine les points inscrits à la demande Monsieur Christian Simon, conseiller communal.

Dividendes Dexia et Holding Dexia : les conséquences de la fin du holding communal de Dexia sur les finances de la commune de Tenneville.
Entend lecture du rapport établi par la receveuse.
Application CVA sur redevance eau : exonération pour redevables répondant aux conditions.
L'examen de la possibilité de remboursement est en cours.
Une information concernant l'application du statut du personnel est développée.
Un avis juridique est sollicité.

Modification budgétaire présentée par le CPAS

Vise la modification budgétaire présentée par le CPAS. L'intervention communale est ramenée de 261.500 € à 246.500 €.

Modifications budgétaires communales

Après en avoir délibéré et sur proposition du Collège communal ;
Approuve à l'unanimité des membres présents la modification budgétaire ordinaire communale et approuve par 7 voix « pour » et 4 « abstention » (MM. Simon, Wilmet, Vandingenen et Joris) la modification budgétaire extraordinaire communale.
Les nouveaux résultats sont arrêtés aux montants suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Ordinaire :	4.407.478,01	4.257.474,98	Boni 150.003,03
Extraordinaire :	7.498.139,01	7.429.837,06	68.301,95

(MCAE) - Travaux d'aménagement-approbation intérêts de retard

Vu la décision du Collège communal du 27 avril 2010 approuvant la date de commencement de ce marché, soit le 1er juin 2010;
Vu la déclaration de créance établie par la S.A. SACOTRALUX au montant de 1207,63€ pour les intérêts de retard ;
Attendu qu'un conflit avec une entreprise a retardé les paiements ;
Attendu que la Commune et la Receveuse ont sollicités des avis autorisés pour libérer les premiers états d'avancement ;
Décide
Article unique : d'approuver la déclaration de créance établie par la S.A. SACOTRALUX au montant de 1207,63€ pour les intérêts de retard ;

Acquisition d'une épandeuse pour le service d'hiver – Approbation intérêts de retard

Vu la décision du Collège communal du 30 novembre 2010 relative à l'attribution du marché "Acquisition d'une épandeuse pour le service d'hiver" à GDA, Rue de la Paix, 3 à 4671 Barchon pour le montant d'offre contrôlé de 21.500,00 € hors TVA ou 26.015,00 €, 21% TVA comprise;
Vu le courrier daté du 25 octobre 2011 établi par la firme GDA établissant le calcul des intérêts au montant de 441,01€ TVAC ;

Décide
Article unique : d'approuver le calcul des intérêts au montant de 441,01€ TVAC (le montant définitif approuvé lors de la lecture du procès-verbal de la séance 21 décembre 2011 a été arrêté à la somme de 536,56€)

Acquisition d'une machine à affranchir le courrier – Approbation des conditions et du mode de passation

Vu le cahier spécial des charges relatif au marché "Acquisition d'une machine à affranchir le courrier" établi par la Commune de Tenneville;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 3.500,00 € hors TVA ou 4.235,00 €, 21% TVA comprise;
Décide
Article 1 : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché.
Article 2 : De choisir la procédure négociée comme mode de passation du marché.

Intercommunales INTERLUX –TELELUX-SOFILUX : assemblées générales

Décide :
de marquer son accord sur les points inscrits à l'ordre du jour des Intercommunales

Entretien et rénovation au complexe scolaire de Champlon (P.P.T.): désignation d'un auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation

Vu le cahier spécial des charges relatif au marché "Entretien et rénovation au complexe scolaire de Champlon (P.P.T.): désignation d'un auteur de projet" établi par le Collège communal;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 13.680,00 € hors TVA ou 16.552,80 €, 21% TVA comprise, pour des travaux dont le montant est estimé à 136.800,00 € HTVA ou 165.528,00 € TVAC;
Décide :
Article 1 : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché.
Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Travaux de voirie Cens-Trèsfontaines Lot n°1 – Approbation d'avenant

Considérant qu'il est apparu nécessaire, lors de l'exécution du marché, d'apporter les modifications suivantes:
Considérant la motivation de cet avenant: pose d'un aqueduc à grande profondeur en dehors du chantier, réalisation d'un bouclage de la distribution d'eau et le remplacement de sol impropre.;
Décide
Article 1 : D'approuver l'avenant 1 du marché "Travaux de voirie Cens-Trèsfontaines Lot n°1" pour le montant total en plus de 36.976,49 € hors TVA ou 44.215,07 €, TVA comprise.
Article 2 : D'approuver la prolongation du délai de 12 jours ouvrables.

Travaux forestiers de préparation de terrain et plantation : adoption du cahier des charges et mode de passation de marché

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 6.781,85 € hors TVA ou 7.188,76 €, 6% TVA comprise;
DECIDE
Article 1 : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Travaux forestiers: préparation du terrain et plantation", établis par le Collège communal.
Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Remembrement d'Erneuville – Travaux de voiries
Vu la demande introduite par le Comité de remembrement d'Erneuville pour la réalisation de travaux qui consistent en la réhabilitation ou la création des coffres des chaussées, le changement ou le renouvellement du revêtement, la création d'ouvrages de sécurité, des plantations, la création d'une aire de débardage et le nettoyage des accotements. Ces travaux sont prévus sur des voiries à Cens et Erneuville.
Attendu qu'il résulte de l'enquête qui s'est déroulée du 10/10/2011 au 24/10/2011 qu'aucune réclamation n'a été introduite concernant le projet;
Décide :
D' accepter les modifications apportées aux différentes voiries.

Modification du Plan communal d'égouttage (PASH).
Emet un avis favorable sur le projet de modification du P.A.S.H. de l'Ourthe visant à classer en zone d'assainissement collectif une partie du village d'Erneuville.

Demande de primes communales au logement.
Accorde les primes communales suivantes :
-un montant de 1.250 € pour une construction au Quartier Renaquoi
-un montant de 2.750 € pour une construction au Quartier Renaquoi
-un montant de 1.750 € pour une construction à la rue du Bailet
-une prime communale à la réhabilitation d'un montant de 620 €

Adoption du Plan communal du Logement 2012-2013
Vu le projet de programme communal d'actions en matière de logement 2012-2013 préparé en collaboration avec « La Famennoise » et tous les intervenants repris au programme;
Décide :
Article 1er : d'émettre un avis favorable au contenu du programme 2012-2013 présenté comme suit :
-construction de 4 maisons à louer (lots n°s 32-33-34 et 35 du lotissement "Renaquoi")
Article 2 : la commune de Tenneville marque son accord sur la cession du droit de superficie à la société coopérative régionale d'habitations sociales de logement « La Famennoise ».

Concession au cimetière
Une concession au cimetière de Laneuville-au-bois est accordée.

Le Président prononce le huis-clos:

Ratification désignation dans l'enseignement
La désignation relative à Melle Laura Detroz est ratifiée.

Monique Duchamps, maître spécial de religion catholique : demande volontaire de démission et mise à la retraite
Accorde à Mme Duchamps la démission de ses fonctions et l'autorise à faire valoir ses droits à la retraite à la date du 1er janvier 2012.

ETAT CIVIL

NAISSANCES
11/11/2011 Marion, fille de Maxime Collin et Nathalie Delacollette, de Champlon
23/11/2011 Olivia, fille de Olivier Verrecas et Aurélie Arnould, de Champlon
05/12/2011 Noé, fils de Gaëtan Charlier et Julie Hubert, de Prelle
05/12/2011 Enola, fille de Jérôme Henrotte et Evelyne Sulbout, de Tenneville

MARIAGES
10/12/2011 Lesley Lycke et Emmanuelle Radelet, d'Erneuville
17/12/2011 Alain Slongo et Marie Grégoire, de Champlon

DECES
02/12/2011 Victor Defêche, de Tenneville (home)
29/11/2011 Nicole Wagner, de Tenneville
29/11/2011 Alexey Zaborovsky, de Tenneville

Deux changements à la maison médicale de garde de Bastogne

A partir du 4 février 2012

Un nouveau numéro d'appel : le **1733**

Un nouvel horaire :

- **Du vendredi 20h au lundi 8h**
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h au lendemain 8h)

La maison médicale de garde est située Chaussée d'Houffalize 1 bis à 6600 Bastogne

Le service d'accueillantes d'enfants Conventionnées « Nos p'tits Lurons »

dépendant des CPAS de Tenneville, Sainte-Ode, Bertogne

Recherche

une accueillante d'enfants sur le secteur de TENNEVILLE

- garder des enfants de 0 à 3 ans, à votre domicile vous intéresse ?
- vous avez le titre requis (puéricultrice, institutrice, éducatrice…) ou êtes disposée à suivre une formation initiale ?
- vous habitez la commune de TENNEVILLE

Nous vous offrons :

- une formation continue
- un encadrement par une assistante sociale
- une importante demande de places d'accueil
- une indemnité substantielle non imposable garantie par un statut social particulier

Contactez Carine Hubert-Lizin au 084/370213 les lundis de 8h30 à 10h30 ou envoyez votre candidature à :

« Nos p'tits Lurons »
c/o Carine Hubert-Lizin
Route de Bastogne, 25
6970 Tenneville

Inauguration des nouveaux locaux du CPAS

Depuis le mois d'octobre, le CPAS de Tenneville a déménagé dans l'ancien presbytère, sur la place communale. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 29 novembre dernier. Ils permettront un accueil plus confortable de la population et une meilleure atmosphère de travail pour les membres du personnel. Le CPAS était précédemment situé au Gris-Han.

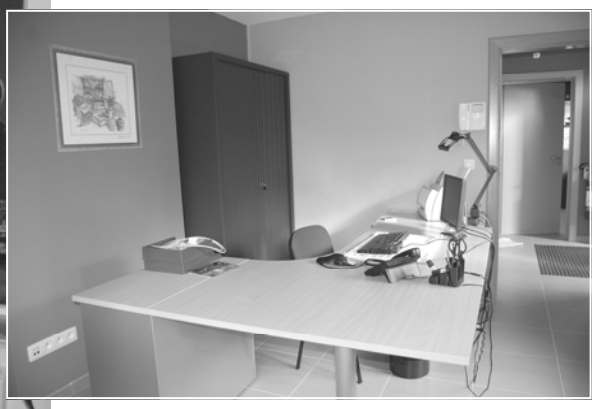

Agence Locale pour l'Emploi de Tenneville : information sur le prélèvement sur les réserves

Ces derniers temps, les média ont relayé la peur de certaines Agences Locales pour l'Emploi à la suite de la décision du gouvernement de prélever sur leurs réserves. En effet, le 11 octobre dernier, un Arrêté royal de la Ministre de l'Emploi était publié au Moniteur belge, visant à prélever les réserves financières des Agences Locales pour l'Emploi. L'ALE de Tenneville n'est bien sûr pas épargnée par cette mesure. Nous tenons cependant à rassurer nos aide-ménagères et nos utilisateurs : **l'emploi à l'ALE de Tenneville, contrairement à certaines ALE, n'est pas menacé.** Nous avons les ressources suffisantes pour continuer à fonctionner comme auparavant.

Depuis fin 2004, date de création de la section « titres-services », plusieurs emplois ont été créés au sein de l'ALE, pour arriver à un total de 26 aide-ménagères actuellement. Le but de l'ALE était de créer des emplois de qualité de façon désintéressée, et non de faire du profit, puisque constituée en ASBL. Nous avons cependant accumulé des réserves dans le but de préserver l'emploi à long terme. En effet, les premières années, les bénéfices étaient plus importants, puisque la plupart des personnes engagées bénéficiaient d'aide à l'embauche (1er emploi, Activa, SINE,…). Ces aides ne sont pas éternelles et s'annulent au bout d'une certaine période. Les bénéfices sont donc moindres, et la réserve est justement là pour faire face au coût du personnel lorsqu'on ne bénéficie plus de ces aides à l'embauche. Plutôt que de dépenser à tout-va comme certaines entreprises privées, la politique de l'ALE de Tenneville, comme pour la plupart des ALE, était d'avoir une gestion prudente.

Les études démontrent que les ALE sont parmi les meilleurs employeurs dans le système des titres-services : davantage de contrats à durée indéterminée, du personnel qui est engagé pour une plus longue période, plus de formations, des horaires aménagés, moins de pression sur les travailleurs, etc. Et pourtant, c'est uniquement les ALE que cet arrêté vise. De plus, la subvention du titre-service est le même pour tout le monde, que l'entreprise soit publique ou privée. Or, ici, le gouvernement ne prélève que sur les réserves des ALE. Il y a donc injustice entre les différents acteurs du système titres-services. C'est pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec cette mesure. Le Conseil d'administration a décidé d'introduire une réclamation à l'ONEM, et de s'associer à d'autres ALE afin d'introduire un recours au Conseil d'Etat pour l'annulation de cet Arrêté royal.

AVIS aux membres du Conseil communal des enfants !

La prochaine réunion du nouveau Conseil communal des enfants est prévue pour le **samedi 21 janvier 2012 à 10h 30 jusque 12h30**.
La réunion se tiendra à la maison communale, dans la salle du Conseil.
Tu recevras une convocation prochainement !

Françoise PICARD,
Secrétaire du Conseil communal des enfants.

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire vous propose :
Programme des activités du mercredi après-midi : janvier 2012

date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
11/01/2012	Mosaïque	2,5 à 6 ans
	Création d'un bracelet double en perles	6 à 12 ans
18/01/2012	Pâte à modeler en folie	2,5 à 6 ans
	Création en sel coloré	6 à 12 ans
25/01/2012	Bonhomme de neige	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la Commission culturelle avec Valérie Mouvet (préposée à la bibliothèque) : activité culinaire	6 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription : talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire).

Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension.

NOM .....
PRENOM.....
AGE .....
ECOLE DE .....
ADRESSE .....
.....
TELEPHONE .....

L'ÉQUIPE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012 !

Je dîne à l'accueil extrascolaire OUI—NON

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

.....
.....
.....
.....

DATE .....

SIGNATURE

ATTENTION, le nombre de places est limité, ne tardez pas à inscrire vos enfants. **En cas de désistement**, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi) ou au 084 34 53 80 (local extrascolaire de 17h à 18h30). Merci.

Police

La zone de police Famenne-Ardenne vous informe…

www. policefamenne-ardenne.be

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) lance **sa campagne BOB**.

Les affiches BOB seront visibles **du 24 novembre au 15 janvier 2012** le long des axes routiers belges.

L'alcool au volant reste la deuxième cause de mortalité sur les routes. Chaque année, en Belgique, près de 200 personnes perdent la vie dans un accident causé par l'alcool.

De 2008 à 2010, plus de 150 accidents avec lésions corporelles impliquaient des conducteurs sous influence d'alcool pour l'ensemble de la zone de police FAMENNE-ARDENNE.

Cette année encore, d'ici la fin décembre, la zone de police organisera des contrôles à tout moment de la journée, sur le territoire des 12 entités communales du NORD Luxembourg.

BOB peut sauver des vies et vous éviter bien des ennuis. Cette année encore, pensez à désigner un BOB avant de sortir faire la fête.

Saint-Nicolas chez les judokas

Le grand Saint-Nicolas est venu les bras chargés au judo club de Tenneville.
En effet chaque judoka a reçu son traditionnel sachet de friandises ainsi qu'un sac de sport qui nous a été offert par André Hatert « publicité multi-supports ».

Si l'envie de faire du judo vous prend, il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.

Contact : MARTIN Gérard
au 084 45 55 37

Après-midi musicale avec la Ribonbaine

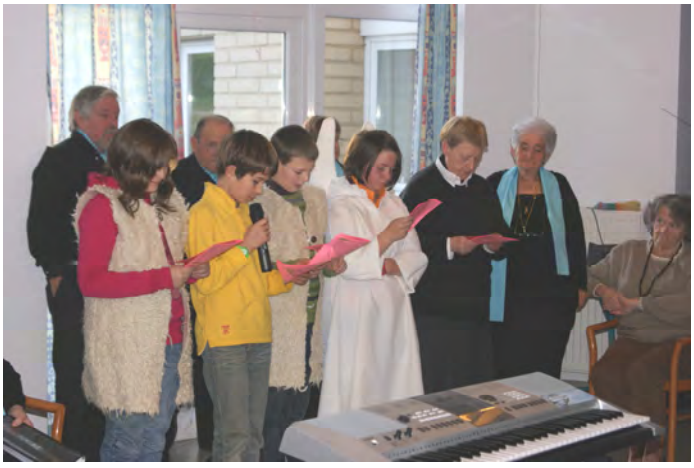

La « Ribonbaine », un groupe de personnes issues de nos villages qui se réunit tous les lundis pour partager un moment musical, s'est rendue le samedi 10 décembre dernier à « La Résidence de la Forêt » pour, à l'approche de la fête de Noël, offrir en toute simplicité de la joie aux résidents et ainsi passer tous ensemble un moment festif.

La première partie de notre rencontre nous a emmenés vers nos souvenirs de jeunesse avec *« Etoile des Neiges »* et *« Vous permettez, Monsieur »,* d'Adamo, qui nous a fait l'honneur de sa présence, peut-être pas en chair et en os mais en carton et couleur, en tout cas, on y a cru un instant.
Parmi les autres chants, la *« P'tit' gayole »* de Julos Beaucarne nous fit sourire et chanter et la première partie se termina par *« Ah ! Le petit vin blanc ».*

Les futurs confirmants du secteur de Tenneville, encadrés par l'abbé Grenc et Marie-Claire, nous ont raconté avec beaucoup de fraicheur l'histoire de la nativité et ils nous ont offert ensuite, en plus de leur sourire, un cougnou accompagné du verre de l'amitié. Merci à eux.

Comme il se doit, à l'approche de Noël, la deuxième partie de l'après-midi nous a ramené à nos souvenirs d'enfance avec des chants de Noël bien connus de tous dont, entre autres, *« Mon beau sapin », « Douce nuit », la « Marche des Rois »,* entonnés avec beaucoup de plaisir par nos aînés.

Ces rencontres qui apportent une joie vraie et chaleureuse, c'est aussi cela « la magie de Noël »

Saint-Nicolas chez les footballeurs de Champlon

Le vendredi 2 décembre dernier, Saint-Nicolas et son « Zwarte Piet » sont venus récompenser les jeunes footballeurs de la RES CHAMPLON. Près de 300 personnes, parents, joueurs, dirigeants et supporters avaient rallié la salle du complexe scolaire à l'occasion du traditionnel souper organisé par la Commission des Jeunes. Son président, André Dessy, les a d'ailleurs chaleureusement remerciés avant d'accueillir le grand Saint pour la distribution de cadeaux et de friandises dans l'ambiance que l'on devine. D'ailleurs Saint-Nicolas a déjà fixé rendez-vous à ses petits amis : samedi 1er décembre 2012, même endroit même heure !

Les élèves de Champlon sensibilisés à la problématique des déchets

Vendredi 28 octobre, les élèves de 4ème et 5ème années de Champlon ont eu l'occasion de vivre une expérience peu ordinaire organisée par l'A.I.V.E. Ils ont ainsi été projetés quelques années dans le futur et ont pu goûter aux joies et difficultés des adultes.
Concrètement, chaque enfant, devenu adulte, devait vivre et se comporter comme tel. Il devait se nourrir, se débarrasser de ses déchets, acheter des aliments, payer des taxes, etc.
Très vite, chacun s'est laissé gagner par son rôle et a pu apprendre beaucoup de choses, en voici quelques-unes : au magasin, si j'achète en vrac, je reçois moins de déchets; si je lance mes déchets dans la nature, je ne paie pas tout de suite mais les taxes risquent d'augmenter car il faudra payer quelqu'un pour les ramasser ; si on ne recycle pas, nous manquerons de matières premières, etc.

Après ce jeu de rôle instructif, un animateur a proposé aux enfants un débat afin de mettre en évidence certains comportements tant positifs que négatifs.

Dernière partie de la journée : ils ont joué au défilé des bourgmestres durant lequel les élèves pouvaient proposer des idées de projets réalisables dans leur classe pour sensibiliser les autres enfants et leurs parents.

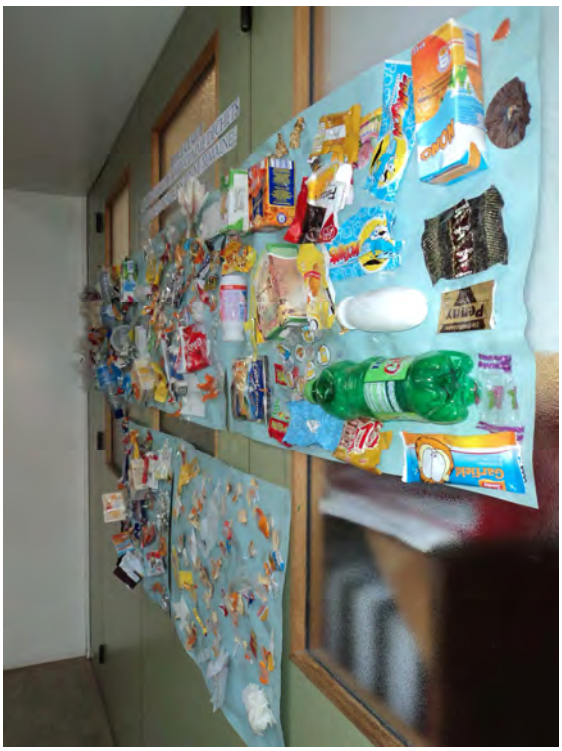

Une semaine plus tard, la classe de Monsieur Georis a donc sélectionné un projet parmi les plus de 140 propositions récoltées, à savoir : réaliser une affiche reprenant les déchets de leurs collations après une semaine. C'est impressionnant de voir la quantité de détritus qu'une classe de 20 élèves produit en si peu de temps.
Après 5 jours d'école, ce n'était plus une mais 6 affiches qui ont été nécessaires pour y coller tous ces emballages de bonbons, biscuits et autres jus.
Les élèves n'ont certes pas sauvé la planète mais en tout cas ils y auront participé un tout petit peu. Si chacun pouvait faire de même, notre belle terre s'en trouverait bien mieux.

Michaël Georis

L'Interview

« Cette année, les enfants ont été sages ! »

De passage dans notre commune avec ses lutins, le Père Noël nous a accordé une interview exceptionnelle.

Père Noël, avez-vous passé de bonnes fêtes de Noël ?
Oui, c'est évidemment le moment le plus important de l'année. C'est celui qui me permet d'avoir un contact agréable avec beaucoup d'enfants… et de parents.

Pas trop de travail ?
Comme chaque année, les fêtes de Noël sont pour moi le temps d'un travail énorme mais qui me remplit de joie et de plaisir. Et puis, comme l'âge est là, je profite de mes assistants pour faire faire les tâches les plus lourdes.

Qu'avez-vous prévu pour le réveillon de Nouvel an ?
Ah, pour le Père Noël, le réveillon de Nouvel an, c'est toujours une grande fête avec mes Lutins dans notre village du Grand Nord. C'est l'occasion de nous dire au revoir pour un an.

Nous supposons que vous avez pris contact avec votre ami Saint-Nicolas pour savoir si les petits enfants de la commune ont été sages cette année. L'ont-il été ?
Evidement mon ami Saint-Nicolas, qui lui passe davantage dans les écoles, a d'excellentes informations à me fournir. Je peux dire qu'à nous deux nous pouvons jeter régulièrement un coup d'œil sur tous les enfants de la commune et constater que cette année ils ont été particulièrement sages.

Vous qui venez du Pôle nord, que pensez-vous de la météo ardennaise ? Pas trop chaud ?
La météo de votre région me convient assez bien. C'est un peu la « Côte d'Azur » pour moi, bien que, il faut l'avouer, je me sentais beaucoup mieux dans la neige de l'année dernière que dans la pluie et la bourrasque de cette année.

Vos lutins ont de nouveaux costumes cette année. Sont-ils confortables ?
Il ne faut pas leur dire mais, vous savez, les Lutins sont des personnages qui sont primesautiers, parfois chagrins et pas toujours faciles… Mais je dois dire que je ne les ai pas entendus se plaindre de leurs nouveaux costumes donc je pense qu'ils leur plaisent bien. Et puis y faut dire que la chef du département confection habite votre commune et que c'est un grand plaisir de travailler avec elle.

Votre traîneau a subi un joli lifting. Cela doit rendre votre voyage plus agréable, non ?
Eh oui ! Comme chez nous aussi il y avait une prime écologique, j'en ai profité pour le renouveler et acquérir de nouveaux rennes.

Durant deux week-ends, vous avez parcouru les rues de notre commune. Quel accueil la population vous a-t-elle réservé ?
Dans votre commune, nous sommes toujours très bien accueillis. Les gens nous attendent patiemment en se réchauffant autour de braséros et en buvant, modérément évidement, des boissons chaudes et remontantes que mes Lutins aussi apprécient particulièrement. Je dois dire que, fin de tournée, ce petit viatique me convient bien aussi.

Reviendrez-vous l'an prochain ?
C'est certain ! Dès le mois de mars les chaînes de production de jouets vont à nouveau tourner pour que nous soyons prêts, Saint-Nicolas et moi, à venir vous rendre visite courant décembre.

Quels voeux souhaitez-vous adresser à la population de notre commune pour l'an neuf ?
Avant tout, que l'année soit bonne heureuse et que vous soyez tous en bonne santé pour que l'on se revoie l'année prochaine. Pour le côté matériel, je souhaite des moyens suffisants pour tout le monde en ce début d'année qui s'annonce assez austère et à ce sujet j'ai vu en passant que la construction de centre sportif se terminait presque et il faut que je voie avec Saint-Nicolas s'il n'a pas oublié de verser sa part pour le cadeau à la commune. Ho, ho, ho ! A l'année prochaine !

Semaine pour l'emploi du 13 au 17 février 2012

Au niveau économique, l'Agence de Développement Local (ADL) poursuit plusieurs objectifs. Œuvrer en faveur de l'emploi en fait partie.

C'est dans ce cadre que l'ADL de Tenneville – Bertogne - Sainte-Ode organise, **du 13 au 17 février 2012,** sa « Semaine pour l'Emploi ». Si le programme totalement définitif n'a pas encore été établi, sachez tout de même que chaque jour de la semaine aura son thème : journée orientation, journée CV et lettre de motivation, journée de l'emploi étudiant, journée entretien d'embauche, et journée création d'emploi.

Si les demandeurs d'emploi sont donc le public plus particulièrement visé, des permanences seront également organisées en faveur des employeurs qui pourraient venir chercher des réponses en matière d'aide à l'emploi.

De plus, et pour tout un chacun, une professionnelle de la psychologie en entreprise donnera une conférence dont le thème sera : « Mobiliser votre potentiel ».

Plus d'infos dans le prochain bulletin communal.

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Rapporter vos ampoules usagées
au parc a conteneurs ?

Une idée lumineuse !

Progressivement, nos traditionnelles ampoules à incandescence sont remplacées par des «ampoules économiques».
Entre autres avantages, ces dernières ont une durée de vie jusqu'à 15 fois plus longue que les ampoules traditionnelles.
Au final, notre portefeuille et l'environnement y sont tous deux gagnants !
Cette évolution ne signifie pas pour autant qu'il faille changer nos bonnes habitudes : **toutes les ampoules et tubes néons en fin de vie doivent être confiés au parc à conteneurs !**
Pour garantir le respect de l'environnement, ces nouvelles ampoules doivent être collectées et recyclées dans une filière spécifique.
Il est préférable de ne pas les briser sans prendre toutes les précautions. Impossible de ce fait de les déposer dans les bulles à verre de l'AIVE.
Votre parc à conteneurs est équipé d'un box spécialement destiné à recueillir ce type de déchet en prévision de la filière de recyclage appropriée.

Pour en apprendre plus sur le tri et le recyclage des ampoules, rendez-vous sur : www.monampouleeconomique.be
Pour en savoir plus sur le tri des déchets dans votre commune,

Tenneville - Holzgau : 20 ans déjà

Nombreux sont les participants aux classes de montagne, anciens et plus jeunes, à avoir répondu présents à l'invitation d'Andre-Louis Billa pour une soirée spéciale 20 ans le 19 novembre dernier . L'occasion d'évoquer de nombreux souvenirs de ces classes dans le Tyrol autrichien, à Holzgau.

Discours de Marc Gauthier, Bourgmestre

« C'est avec plaisir que j'accueille à Tenneville, M.Gunther Blaas, Bourgmestre de la commune de Holzgau et deux de ses citoyens Mme et M. Christine et Thomas Lumper qui nous aident dans l'organisation des séjours et qui sont les guides et conseillers pour la réussite de ces classes de dépaysement.

Vingt ans que ces voyages sont programmés dans l'agenda scolaire. Bien évidemment la qualité de l'accueil en Autriche, à Holzgau, l'organisation du séjour, les découvertes y menées, les randonnées en moyenne montagne, l'émerveillement des enfants, tout cela contribue à la réussite de ces classes.

Toutefois, un élément est essentiel dans l'organisation de ces voyages : nous avons toujours voulu que tous les enfants y participent et l'aspect financier lié au coût du voyage n'a jamais été un obstacle à la participation d'un écolier. Pour chaque enfant, c'est un grand moment du programme scolaire qu'ils conserveront toujours en mémoire.

C'est mon devoir de remercier Monsieur Andre-Louis Billa qui est l'organisateur de ce voyage scolaire à Holzgau, une région qu'il connaissait. J'y associe certainement tous les enseignants qui vivent ces classes et tous les accompagnateurs : jeunes de la commune, stagiaires, bénévoles pour la cuisine, et d'autres que j'oublie certainement. Grand merci au nom de tous ceux qui ont eu la joie de vivre ce séjour et ils sont nombreux. Quelle belle jeunesse aujourd'hui ! »

Discours de Bruno Marenne, directeur d'école ff

« Pour la 20ème fois cette année, les élèves et les enseignants ont été emmenés en dehors des murs de l'école lors des classes de dépaysement. Il s'agit de classes « transplantées » en vue de découvrir un environnement géographique, historique et humain différent. Cette façon de stimuler la curiosité, de dynamiser l'enseignement dans nos écoles et de favoriser la faculté d'adaptation des enfants vous a été proposée dès 1989 par M. Billa.

Dans un premier temps, il organisa des classes de mer, et ensuite, dès 1992, avec l'aide d'enseignants et d'accompagnants dévoués, il mit sur pied ce que nous avons appelé « classes de montagnes » pour partir à la découverte du Tyrol autrichien et plus particulièrement la vallée du Lechtal et son splendide village : Holzgau. Il le décida pour partager sa passion et faire profiter nos élèves des splendeurs que la nature nous offre. Cette large vallée mérite incontestablement que l'on s'y attarde.Les premiers voyages dans cette région furent des périples mémorables et épiques car le trajet durait plus de 20 heures. En effet, il fallait prendre le train à Liège, passer par Cologne, descendre à Reute, avant de prendre un bus et de terminer à pied pendant un kilomètre et cela avec les bagages.

Au nom de tous les enfants qui ont eu le bonheur de profiter de tous ces moments inoubliables, au nom de tous les enseignants et accompagnants qui ont pris part à ces aventures, au nom de M. Billa sans qui tout cela n'aurait pas eu lieu, je remercie les parents des centaines d'élèves qui, pendant vingt ans, ont accordé leur confiance à toute l'équipe éducative qui, avec enthousiasme, motivation et détermination, a réussi le pari lancé en 1992 par André-Louis .

Gageons que ces souvenirs de vie en commun resteront longtemps encore gravés dans un coin du cerveau de chacun des participants et que cette expérience de vie puisse indiquer à chacun qu'il n'est pas fait pour vivre seul, mais bien pour partager et profiter de chaque jour qui passe. »

Discours d'André-Louis Billa

« C'est bien vrai de ce que disait M. Marenne. Les premiers voyages au Lechtal n'étaient pas des sinécures. Mais il en fallait plus pour décourager les passionnés que nous étions déjà à l'époque, au début des années 70.
Voyager en train, nous le fîmes encore en 1980 avec le premier camp à l'étranger du patro de Tenneville. Un camp qui devait en appeler bien d'autres et qui implanta le nom d'Holzgau dans la mémoire de bon nombre d'habitants de notre commune. En juillet 1992, pour des raisons familiales, je me résolus, l'âme en peine, à organiser ce qui devait être mon dernier camp au Tyrol.
Cette même année, au mois d'août, lors d'une course cycliste dans le village de Cens, M. Gauthier, notre Bourgmestre, me demanda d'organiser pour les élèves qui arrivaient en sixième année, d'autres classes de dépaysement que les classes de mer car ces élèves y étaient déjà allés auparavant.
Quelle aubaine ! J'allais pouvoir continuer à faire partager ma passion aux enfants sans l'imposer à ma famille. Les premières classes de montagne pouvaient partir le 24 mai 1993 : nous étions 47 avec, parmi nous, une étudiante texanne.
Très vite, avec M. Michel Martin, on se rendit compte que la période n'était pas des plus propices : sentiers de montagne encore enneigés, refuges fermés, les autochtones sortaient à peine de l'hiver. Il fallait changer de saison. C'est ainsi qu'en 1994, l'administration communale, sans qui les classes de dépaysement n'auraient pas lieu, nous autorisa à partir deux fois : en mai et en septembre. Ceci explique que les vingtièmes classes de montagne ont bien eu lieu cette année.

Au début, nous avons voyagé avec JEKA, agence de voyages bruxelloise. A partir de 2002, nous sommes devenus autonomes et beaucoup plus libres. Oui, aventure, la « grande aventure » comme nous la chantons chaque matin au rassemblement. Imaginez un peu : dormir à 5, 6 ou 8 par chambre, faire la vaisselle, éplucher les pommes de terre, brosser la maison, dresser les tables, préparer les veillées, aller dormir au refuge à plus de 2000 m, travailler dans notre livre « Tyrol »... Et puis se faire réveiller à minuit pour aller chasser un animal, le dahu, que nous ne verrons jamais.

Cette aventure permet à chacun de se découvrir, de se connaître, de s'apprécier, de vivre en groupe. Cette aventure permet à chaque enfant d'éveiller sa curiosité, de se surpasser, de savoir qu'il peut faire des choses sensationnelles, de puiser parfois dans ses limites, on n'atteint pas un sommet de 2226 m, la Jöchlspitze, la fleur aux dents. Jöchlspitze, mot qui résonne dans nos mémoires au même titre que Simm'shütte, Memmingerhutte, Hermann von Barth Hutte, tous des refuges que nous avons atteints après plusieurs heures d'efforts. Quelles n'étaient pas notre joie et notre fierté d'arriver là-haut pour partager la vie des montagnards et pour passer une nuit qui ne s'avérait pas toujours réparatrice…
Que de souvenirs de ces moments où le chef du refuge prenait l'accordéon ou un autre la guitare pour passer quelques moments conviviaux à plus de 2000 m. Le lendemain, de bonne heure, il nous fallait redescendre, non sans scruter les rochers et les alpages afin d'apercevoir chamois, bouquetins, marmottes ou autres animaux de la montagne, et repérer les fleurs dont les noms nous devenaient familiers : édelweiss, carline, gentiane, soldanelle et bien d'autres.
Un bon repas chaud préparé par nos cuistots tous aussi dévoués les uns que les autres nous attendait au chalet après avoir pris une douche des plus nécessaires après ces deux journées passées dans la montagne.
Nos journées se terminaient immanquablement par la veillée rythmée de chants, jeux et sketches à l'issue de laquelle nous pouvions partager les impressions de tout un chacun avant de rejoindre notre chambre pour nous laisser endormir, c'est ce que supposaient les accompagnateurs, par la lecture de « Premier de cordée », de Roger Frison-Roche.

Tout au long de ces années, ce sont 537 enfants, soit une moyenne de 27 enfants par voyage, 41 accompagnateurs, 5 titulaires, 8 cuistots et 4 chauffeurs de car qui ont participé à ces différentes aventures, un grand merci à tous. »

Le sommet de la Jöchlspitze, à 2226 m.

Un petit bout d'histoire - Notre province en 1834

La province *« La province de Luxembourg n'a aucun trait de ressemblance avec les autres provinces du royaume ; c'est une contrée à part qui se distingue de toutes les autres par ses mœurs, ses usages, ses institutions, son sol, son industrie, et encore plus par ce qui lui manque que par ce qu'elle possède. On ne peut la juger par comparaison.*

L'exposé que je présente aujourd'hui au public doit donc se ressentir de cet état exceptionnel ; et tandis que mes collègues des autres provinces n'ont guère qu'à tracer le tableau de leurs richesses, il ne me restera, à peu de choses près, qu'à faire celui de nos besoins. Jusqu'à présent, les diverses dominations qui ont passé sur le Luxembourg, l'ont laissé à peu près tel qu'elles l'avaient pris et, sous le prétexte facile que c'est une terre aride, n'ont rien fait, rien essayé pour lui (…).Toutefois, ce travail ne sera pas sans intérêt. Il fera voir ce que nous pouvons acquérir, à défaut de ce que nous avons déjà ; car le Luxembourg, malgré le peu de fertilité d'une partie de son sol, possède les éléments d'une prospérité réelle (…). »

Statistique morale - esprit public *« Le caractère de l'habitant du Luxembourg est essentiellement moral. Les ouvrages publiés sur la statistique du royaume des Pays-Bas et de celui de la Belgique prouvent que, entre tous les habitants de ces deux pays, c'est le Luxembourgeois qui proportionnellement commet le moins de délits. Et encore, quels sont ces délits ? Quelques actes de violence causés par l'ivresse, de résistance à des agents du fisc quelquefois trop avides, des vols simples provoqués par la misère, des délits d'abattage d'arbres et de pâturage commis dans des forêts communales ou grevées de droits d'usage (…). Ainsi la conduite de ce peuple a-t-elle été admirable durant tout le cours de notre révolution ! (…) Aujourd'hui encore, quoique menacé du coup le plus douloureux qui puisse frapper un peuple, le morcellement du pays, et malgré les promesses ou les menaces de quelques hommes qui cherchent à l'égarer, il garde le plus vif attachement à la cause belge, le dévouement le plus parfait à la royauté de son choix (…).*

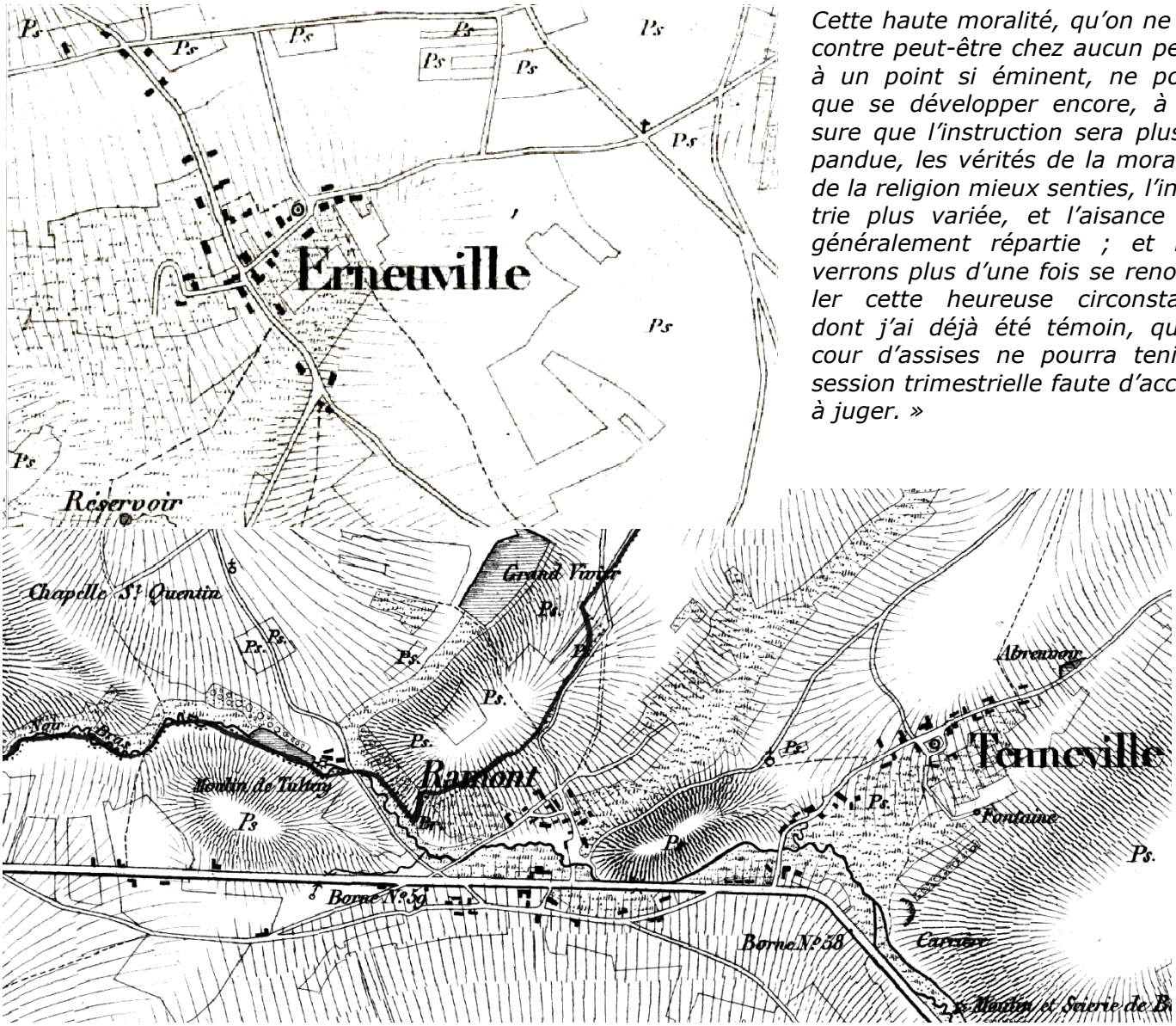

Cette haute moralité, qu'on ne rencontre peut-être chez aucun peuple à un point si éminent, ne pourra que se développer encore, à mesure que l'instruction sera plus répandue, les vérités de la morale et de la religion mieux senties, l'industrie plus variée, et l'aisance plus généralement répartie ; et nous verrons plus d'une fois se renouveler cette heureuse circonstance, dont j'ai déjà été témoin, que la cour d'assises ne pourra tenir sa session trimestrielle faute d'accusés à juger. »

Population *« De toutes les provinces du nouvel état belge, celle de Luxembourg est la moins peuplée (…). Elle ne compte qu'un habitant pour deux hectares vingt-sept ares, tandis que, dans les autres parties du royaume, on en compte un par chaque hectare. Aussi, je ne crois pas me tromper en disant que c'est en grande partie à cette rareté de la population qu'il faut attribuer l'état arriéré de notre industrie agricole et manufacturière. Ce n'est pas l'amour du travail et l'esprit d'industrie qui manquent aux habitants, ce sont les bras qui ne suffisent pas aux nombreux travaux et améliorations réclamés par un sol immense et à peu près vierge, souvent fertile, et toujours chargé de richesses minérales. Heureusement, le mal diminue d'année en année ; la population du Luxembourg suit, comme celle des provinces voisines, une marche constamment ascendante (…). Et encore, l'augmentation de notre population n'a-t-elle pas été aussi rapide que donnaient lieu de l'espérer l'extrême salubrité du climat, la facilité pour toutes les classes d'habitants de se procurer leurs moyens d'existence, la vie simple qu'ils mènent, et les bienfaits de la vaccine tous les jours plus répandus. »*

Fondations *« Dans plusieurs localités, des hommes pieux et bienfaisants, principalement de la classe des ecclésiastiques, ont créé des fonds permanents, à l'aide desquels il est pourvu à une partie des services dont ailleurs les communes sont obligées de faire la dépense. Le culte, l'instruction primaire, l'instruction moyenne, l'instruction universitaire, les vieillards infirmes, les enfants abandonnés, les pauvres malades, les incurables, les femmes indigentes en couches, etc, etc., ont alternativement fixé l'attention de ces amis de l'humanité, et je doute qu'aucune autre province soit plus riche que la nôtre en créations de ce genre. Le Luxembourgeois n'oublie jamais sa patrie; de loin comme de près, il reporte toujours vers elle un regard affectueux et, pour peu que la fortune sourie à ses entreprises, il cherche toujours à lui léguer un souvenir de son affection. »*

Bienfaisance publique *« C'est un spectacle consolant pour le voyageur, qui visite le Luxembourg, de voir que, si les grandes fortunes y sont inconnues, l'aisance au moins est loin d'y être rare, et que toutes les classes d'habitants pourvoient avec une grande facilité à leur existence. Vous pouvez parcourir cinq, dix villages, sans rencontrer un seul mendiant, tandis que, dans d'autres contrées, on ne peut souvent faire un pas sans être obsédé par des solliciteurs de tout âge et de tout sexe, qui emploient tous les genres d'éloquence pour vous arracher une aumône.*
A quoi attribuer cette heureuse situation de notre province ? A un concours de circonstances qu'on ne rencontre guère ailleurs. Chez nous presque tout chef de famille tient, sur les immenses pâturages de sa commune, un certain nombre de têtes de bétail dont le lait, le beurre, le fromage, la laine, la viande, etc., suffisent à sa consommation, et dont le prix, lorsqu'il consent à les vendre, lui procure encore l'argent nécessaire à ses autres besoins. L'hiver, même il nourrit aisément ce bétail à l'aide de la permission qu'on ne lui refuse presque jamais, de ramasser des herbes dans les forêts communales et nationales (…). Quant aux infirmes, ils sont garantis de la mendicité par les secours de la famille et, au besoin, par l'inépuisable charité qui entre dans le caractère luxembourgeois. »

En 1834, le territoire du Grand-Duché fait partie de la jeune Belgique indépendante.
La signature du traité du 19 avril 1839 entre les Pays-Bas et la Belgique consacre définitivement la reconnaissance internationale de la Belgique et entraîne, d'une part, la cession d'une partie importante du Limbourg aux Pays-Bas et, d'autre part, l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg.

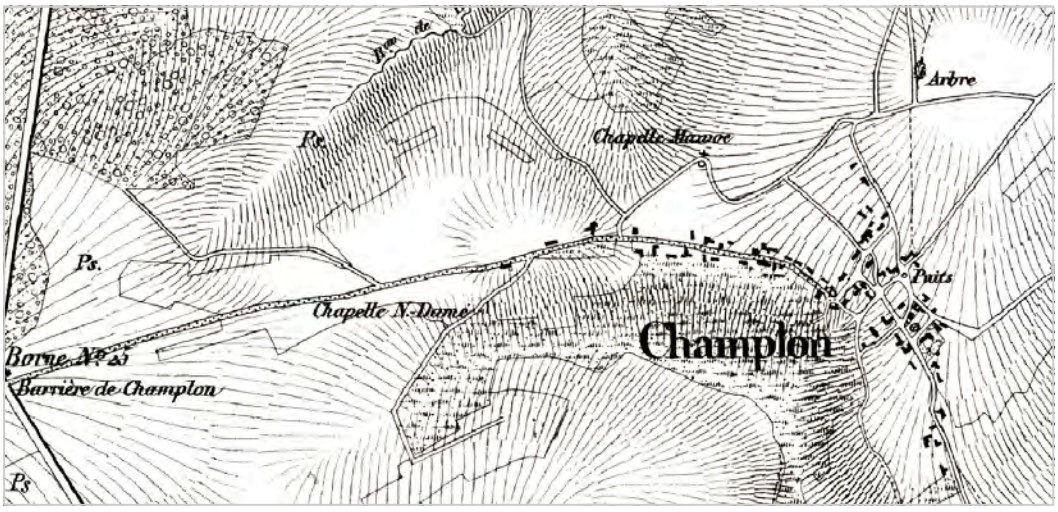

(Sources : Exposé de la situation administrative de la Province de Luxembourg adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur par le Gouverneur de la Province, Arlon, 1834, pp. 5-9, 14-17, 44-46 et 57) - cartes topographiques de la Belgique au 1:20.000 établies par Philippe Vander Maelen (Etablissement géographique de Bruxelles) de 1846 à 1854 (SPW-DGO4) - MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique, Facteurs et acteurs de changement*, CRISP, 2000)

Le samedi 31 mars 2012

SOUPER/CONFERENCE

au profit du don d'organes et des instituts de greffe

COMPLEXE SCOLAIRE de TENNEVILLE

17 h 45
Accueil des invités

18 h
Conférence par le Professeur JAN LERUT,
Chirurgien Responsable de l'unité de transplantation abdominale et Directeur du Centre de Transplantation des cliniques Saint-Luc à BRUXELLES.

19 h
Souper : Apéritif
Jambon à la broche
et potée ardennaise
Dessert et café

INSCRIPTIONS :
16 € par adultes
9 € par enfants jusqu'à 12 ans
Le paiement effectué sur le compte n° BE 45 0016 5648 7689
ouvert au nom de Hépatotransplant Namur-Luxembourg
Fait droit d'inscription
Date limite : **20 mars 2012**

Noël au Théâtre
Un spectacle à Tenneville !

Théâtre - dès 3 ans
« CHARABIA » par la Compagnie Grenadine

Francine parle le français, Niels le néerlandais, Alma l'allemand et Chari le charabia.
Pas facile d'échanger quelques paroles au balcon. Tous les quatre viennent d'emménager dans le même immeuble. Ils doivent apprendre à cohabiter au-delà de ces différences linguistiques... Pas toujours évident de communiquer ensemble !

Jeudi 5 janvier 2012 à 15h
Tenneville - Complexe scolaire

Amicale des donneurs de sang bénévoles
Section La Roche– Tenneville
Jumelée avec Monthermé (France)

19e souper des Rois

Samedi 28 janvier 2012 à 19h
Au Bel Accueil à Baconfoy

Menu à 25 €
Apéro
Crème de brocoli avec bouquet de chou-fleur
Pavé de saumon avec petits légumes + frites
ou Suprême de pintadeau sauce champignons + frites - fagotin de haricots - chou-fleur
Gâteau des rois
Café - verre des rois

Inscriptions souhaitées pour le 20 janvier au plus tard chez Julia Wilmet-Dupont (084 45 53 77) ou Daniel Reiners (084 41 16 54).

La présidente et le comité vous souhaitent une bonne année 2012 pleine de bonnes choses.

Calendrier des manifestations

Janvier

Jeudi 05/01 Noël au théâtre
Samedi 07/01 Ramassage papiers-cartons
Samedi 28/01 Souper des rois Amicale des donneurs de sang - Tenneville

Travaux sur le réseau d'eau

à la suite de travaux (purge) sur le réseau d'eau communal.

Les habitants des villages de l'ancienne commune d'Erneuville (ainsi que d'Ortheuville haut) pourraient rencontrer quelques problèmes d'alimentation en eau du 3 au 6 janvier prochains

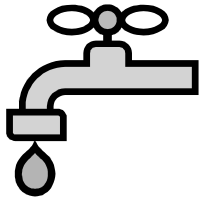

Réunion des groupements

La réunion de coordination pour les groupements de la commune de Tenneville aura lieu le **mardi 10 janvier à 20h** à la salle du conseil communal.

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante :
leslie.bosendorf@tenneville.be
084 45 00 53

Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois AU PLUS TARD

Le nouveau Conseil communal des enfants

Le nouveau Conseil communal des enfants lors de l'installation des jeunes élus le 26 novembre dernier. Les membres du Conseil, de gauche à droite : Romain Schweich, Benjamin Pirlot, Delphine Bariseau, Lucie Fontaine, Thadéus Deckers, Pauline Leboutte, Maxence Mellaerts, Louise Pierrard et Lisa André (absente sur la photo).

Inauguration des nouvelles habitations de La Famennoise

Le 24 novembre dernier, la société de logements La Famennoise a inauguré six nouveaux logements sociaux au quartier Renaquoi, à Tenneville, en collaboration avec la commune de Tenneville, dans le cadre du dossier d'ancrage.
Particularité de ces habitations : c'est la première fois que La Famennoise utilise la technique de l'ossature bois pour la construction de bâtiments. Les clefs ont été remises aux nouveaux locataires en présence des habitants du quartier.